

Chevêche d'Athéna

Athene noctua

Ordre: strigiformes / Famille: Strigidés

22 cm de longueur / Queue courte / Plumage brunâtre avec des tâches blanchâtres et des rayures brunes serrées dessous / yeux jaunes



Vol rapide et onduleux



Chant plaintif et sonore «hou-ou» / Cri de contact «guiou» / Cri d'alarme «kek-kek»



Habitat agricole avec cavités pour nicher



Alimentation de type généraliste



Espèce nicheuse sédentaire dans le projet de PNR du Mont-Ventoux

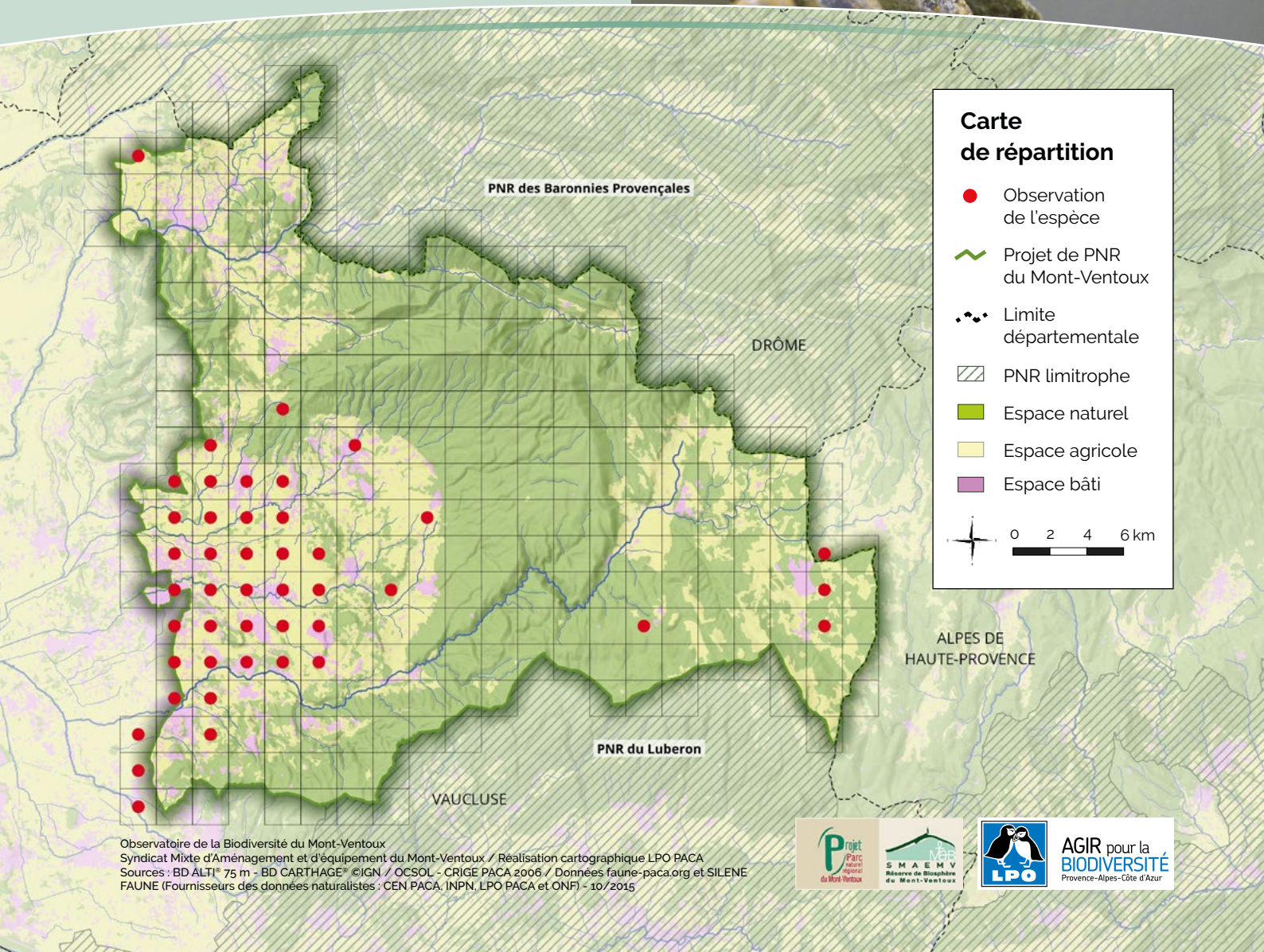


Chevêche d'Athéna © Martin STEENHAUT - martinsteenhaut.com



Carte de répartition

- Observation de l'espèce
- Projet de PNR du Mont-Ventoux
- Limite départementale
- PNR limitrophe
- Espace naturel
- Espace agricole
- Espace bâti





— IDENTIFICATION —



80% de l'habitat de la Chevêche d'Athéna est constitué d'espaces agricoles

© Martin STEENHAUT

► Éléments d'identification :

Chouette assez petite et trapue (22 cm de longueur) qui présente une queue courte et de longues pattes. Son vol est rapide et onduleux. Le plumage est brunâtre dessus avec des taches blanches, blanchâtre dessous avec des rayures brunes serrées. Les yeux sont jaunes. Partiellement diurne, se tenant souvent à découvert et donc facilement observable.

► Confusions possibles :

Aucune.

► Chant et manifestations sonores :

Le chant territorial du mâle est un «hou-ou» plaintif et sonore qui peut porter à près d'un kilomètre dans des conditions favorables; mâle et femelle émettent également un «guiou» comme cri de contact. Un «kek-kek» fait office de cri d'alarme.



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

La Chevêche habite des milieux extrêmement variés présentant deux caractéristiques essentielles, des cavités pour nicher, dans des vieux arbres ou dans des bâtiments, et des espaces dégagés à végétation basse, pour chasser. On la rencontre en France principalement dans quatre grands types d'habitat : les pâturages humides à saules têtards (bocages de l'ouest et du Nord), les milieux steppiques (Coussouls de Crau en Provence et Grands Causses dans le sud du Massif central), les cultures avec des îlots favorables à proximité des villages ou bâtiments isolés (nombreuses régions du Centre et de l'Est, certains vignobles en milieu méditerranéen), les secteurs de polyculture-élevage avec des vergers traditionnels (Alsace, Normandie).

► Comportements :

La Chevêche est partiellement diurne, se tenant souvent à découvert et donc facilement observable, notamment durant l'élevage des jeunes. Elle chasse à l'affut, depuis un perchoir, ou directement au sol en courant après ses proies. L'espèce est fidèle au partenaire et à son territoire toute l'année.

► Régime alimentaire :

Le régime alimentaire est de type généraliste avec la consommation d'un nombre élevé de petites proies parmi lesquelles des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des amphibiens, des insectes et autres invertébrés; même si les invertébrés sont consommés toute l'année et en plus ou moins grand nombre selon la saison et la région géographique concernée, les campagnols tiennent une place prépondérante dans le régime alimentaire de l'espèce en raison de leur valeur énergétique élevée.

► Reproduction :

La Chevêche fait une ponte par an et les pontes de remplacements après un premier échec sont rares. En France, la ponte est généralement déposée durant la dernière semaine d'avril et présente une grandeur moyenne comprise entre 3 et 5 œufs. Les jeunes commencent à quitter le nid à l'âge de quatre semaines environ.



Une Chevêche d'Athéna se nourrissant d'une sauterelle

© Gérard. MADY

AIRE DE RÉPARTITION



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Les hivers enneigés et rigoureux limitent la répartition de la Chevêche en latitude et en altitude car l'espèce est sédentaire; ainsi en Europe, elle est surtout commune et largement répandue dans les pays méditerranéens, ainsi qu'en Roumanie et en Russie. En France, la répartition de la Chevêche couvre la majeure partie du territoire à l'exception des montagnes et des grands massifs boisés. Elle est absente de Corse ainsi que d'une bonne partie de la Bretagne et de ses îles; elle est par contre commune sur l'île d'Oléron et niche sur le Frioul au large de Marseille. La reproduction de l'espèce est notée jusqu'à 1100 mètres sur le Causse Méjean (Lozère) et 1155 mètres en Haute-Loire.

En région PACA, l'espèce est présente dans les 6 départements mais dans des proportions extrêmement variables. Au-delà de 1000 mètres d'altitude, les citations concernant cette espèce sont très rares. La majorité des effectifs est ainsi concentrée dans les plaines cultivées de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, à l'exception de la Camargue où elle est devenue rare.

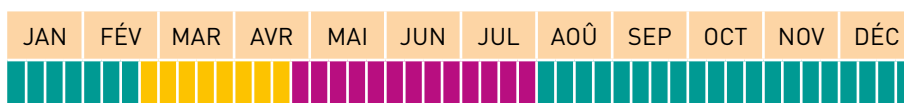
CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX



► Statut biologique :

L'espèce est nicheuse sédentaire.

► Phénologie :



- Chant territorial, cantonnement et accouplement
- Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Emancipation des jeunes et dispersion; formation des couples

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Pas de tendance démographique encore établie.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Le territoire du projet de PNR du Mont-Ventoux est au cœur de l'observatoire régional de la Chevêche animé dans le cadre du Plan régional d'actions; les prospections réalisées ont permis de recenser 107 mâles chanteurs au printemps 2012. Depuis 2012, une cinquantaine de nichoirs ont également été installés et suivis dans les secteurs agricoles de la commune de Mazan (12 couples nicheurs au printemps 2015).



Pose d'un nichoir

© Clara CROCE



► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	-	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	Annexe 2	Sources : UICN, liste rouge (LR), dire d'expert (DE)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Plan régional d'actions; espèce déterminante Trame Verte et Bleue				

► Facteurs de régression :

Ils sont fortement liées à la destruction des habitats (remembrements, mise en culture des prairies, suppression des vergers traditionnels, urbanisation), et en particulier des sites de nidification (démolition des granges et vieux bâtiments, abattage d'arbres creux, arasements de talus). La Chevêche d'Athéna subit aussi de lourdes pertes par le trafic routier qui est considéré en Europe comme la première cause de mortalité d'origine anthropique pour cette espèce. Parmi les autres causes de mortalité les plus régulièrement rapportées, on peut citer les «pièges» de toutes sortes comme les conduits de cheminées, les poteaux téléphoniques creux qui avaient initialement été installés sans couverture sommitale (les oiseaux y pénètrent en repérage et, dans l'incapacité d'en ressortir, y meurent par asphyxie), les abreuvoirs (mort par noyade) ou encore la prédation par les animaux domestiques (chats, chiens) notamment sur les poussins à la sortie des nids. Enfin, certains épisodes climatiques défavorables - succession d'hivers froids avec enneigement prolongé et/ou de printemps très pluvieux - peuvent entraîner un fort déclin de l'espèce.

► Mesures de conservation :

Les éléments constitutifs du paysage et le type de pratiques agricoles sont primordiaux pour cette espèce, autant d'un point de vue alimentaire (importance des haies, des zones enherbées, des murets de pierres sèches abritant ses proies) que reproductif (nécessité des vieux arbres ou du petit bâti rural - cabanons de vigne - pour cette espèce qui niche en cavité). Qualifié de nature «ordinaire», l'habitat de la Chevêche ne bénéficie néanmoins d'aucune mesure de protection forte à l'exception de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau en région PACA.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un Plan régional d'actions en faveur de la Chevêche d'Athéna s'articule autour des objectifs suivants :

- **Recenser l'espèce** pour localiser géographiquement les principaux noyaux de population en vue de les conserver et permettre la recolonisation spontanée d'autre secteurs géographiques ;
- **Poser des nioirs** pour pallier localement la disparition de cavités de reproduction (nombreux cabanons restaurés et habités en zone agricole) et réaliser des études (programme de baguage, suivi pluriannuel des paramètres de la reproduction...) en faisant ainsi de la chevêche un Indicateur Biologique de l'état de santé des milieux agricoles ;



Écoute nocturne dans le cadre du suivi de la Chevêche d'Athéna

© Magali GOLIARD

- **Travailler en partenariat avec les agriculteurs** pour encourager des pratiques favorables au maintien de la biodiversité (programme de mesures agro-environnementales sur le projet de PNR du Mont-Ventoux et le PNR du Luberon en partenariat avec les filières viticole et arboricole).

— LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



Pour en savoir plus

- 🌐 Plan régional d'action Chevêche d'Athéna : <https://paca.lpo.fr/protection/especes/oiseaux/cheveche-du-luberon/pa-cheveche> Birdlife International (2015) European Red Liste of Birds.
- 🌐 Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities : <http://www.birdlife.org/sites/default/files/attachments/RedList%20-%20BirdLife%20publication%20WEB.pdf>

Bibliographie

- Génot J.C. & Lecomte P. (2002). *La Chevêche d'Athéna*. Ed. Delachaux & Niestlé SA: 144 p.
- Hagemeijer, W.J.M. & Blair M.J. (1997). *The EBCC Atlas of European breeding birds*. Their distribution and abundance. T & AD poyser. London. 903 p.
- Génot J.C. (1999). *Chevêche d'Athéna Athene noctua*. pp 302-303 - In Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.
- Barthélémy E. & Hameau O. (2009). *Chevêche d'Athéna Athene noctua*. In Flitti A., Kabouche B. Kayser Y et Oliso G. (2009) Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Delachaux & Niestlé: pp 240-241
- Van Nieuwenhuyse D., Genot J.-C. & Johnson D. H., 2008.- *The little owl: Conservation, Ecology and Behavior of Athene noctua*. Cambridge University Press, 574 p.
- Blache S., (2001). *Etude du régime alimentaire de la Chevêche d'Athéna (Athene noctua Scop.) en période de reproduction intensive dans le Sud-Est de la France*. Actes du Colloque International de Champ-sur-Marne, 25 et 26 novembre (2000). ILOWG, *Ciconia*, 25 (2): 77-94.
- Juillard M., (1984). *La Chouette Chevêche*. Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Nos oiseaux: 243 p.
- Bavoux C. & Burneleau G. (1983). Statut des rapaces nocturnes à l'île d'Oléron. *Bulletin du Groupe Ornithologique Aunis-Saintonge* 13: pp 64-68
- Bretagnolles V., Bavoux C., Burneleau G. & Van Nieuwenhuyse D. (2001). Abondance et distribution des Chevêches d'Athéna: approche méthodologique pour des enquêtes à grande échelle en plaine céréalière. In Génot J.-C., Lapios J.-M., Lecomte P. & Leigh R.S. (eds). *Ciconia*, 25: pp 173 - 184
- Cheylan G. (1986). Inventaire ornithologique préliminaire des îles de Marseille. *Faune de Provence. Bulletin du Conservatoire et Etudes des Ecosystèmes de Provence*, 7: pp 30 - 38
- Juillard M., Baudvin H., Bonnet J., Génot J.-C. & Teyssier G. (1990). Sur la nidification en altitude de la Chouette Chevêche, *Athene noctua*. Observations dans le Massif Central (France). *Nos Oiseaux*, 40: 267: pp 105 - 110
- Knötzsch, G. (1978). Ansiedlungsversuche und Notizen zur Biologie des Steinkauzes (*Athene noctua*). *Vogelwelt* 99: pp 41 - 54. (In German).
- Exo, K.-M. & Hennes, R. (1980). *Beitrag zur Populationsökologie des Steinkauzes (Athene noctua)*. Eine Analyse deutscher und niederländischer Ringfunde. *Vogelwarte* 30: pp 162 - 179. (In German).
- Génot, J.-C. (1992). *Contribution à l'écologie de la Chouette Chevêche, Athene noctua (Scop.), en France*. Ph. D. thesis, Université de Dijon.
- Hameau O. & Croce C. (2009). Suivi d'une population de Chevêche d'Athéna dans le Parc naturel régional du Luberon. *Alauda*, 77. pp 31-38
- Haverschmidt, F. (1946). Observations on the breeding habits of the Little Owl. *Ardea* 34: pp 241-246



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien Garcia

Réalisation LPO PACA, 2015